



Circuit Régional CCE Pays de la Loire Règlement 2026

Le Circuit Régional Amateur Pays de la Loire est un circuit de référence dans le domaine des sports équestres. Il se dispute par Ecuries. Simple, facile à médiatiser, il permet au CRE de valoriser des concours de la région, les propriétaires et les sponsors-partenaires.

1 - Le Circuit Régional Amateur 2026

Le Circuit Régional Amateur des Pays de la Loire se court sur 8 étapes dans les indices Amateur 4, Amateur 3, Amateur 2, Amateur 1 et Amateur Elite.

Chaque épreuve se verra attribuer un coefficient 2 au classement permanent fédéral.

2 - Définition d'une Ecurie

Une Ecurie est une personne physique ou morale, **composée obligatoirement de 2 cavaliers** surautant de chevaux que souhaité.

Seuls les cavaliers **titulaires d'une licence fédérale de compétition AMATEUR délivrée en Pays de la Loire** peuvent se constituer en Ecurie en vue de participer aux épreuves du Circuit Régional.

Les cavaliers courent pour une seule Ecurie par saison. Ils sont libres de choisir les niveaux d'épreuves auxquelles ils participent sur les étapes Circuit Régional au cours de la saison.

Une Ecurie peut porter un ou deux noms commerciaux comme nom principal. Après inscription, une Ecurie conserve son nom principal au cours de la saison.

3 - Inscription d'une Ecurie

A. Conditions d'inscription d'une écurie

L'inscription de l'écurie se fait auprès du CRE avec la « fiche d'inscription » dûment remplie et signée. Cette fiche est disponible sur les sites du CRE ainsi que sur demande auprès du CRE.

B. L'inscription d'une Ecurie est possible tout au long de la saison. Pour qu'une étape soit prise en compte, l'écurie doit être inscrite avant le début des épreuves de cette étape.

C. L'Ecurie doit fournir au CRE la preuve que chaque marque partenaire autorise l'utilisation de son nom par l'Ecurie en question et par le CRE lors de ses opérations de communication. Elle pourra fournir au CRE un document présentant l'activité de ce partenaire.



Circuit Régional CCE Pays de la Loire Règlement 2026

4 - Engagement d'une Ecurie dans une étape

A. La participation en Ecurie au Circuit Régional ne modifie en rien la procédure d'engagement figurant à l'avant programme du concours.

B. Les changements de chevaux sont libres

C. Un cavalier qui engage plusieurs chevaux dans les épreuves du Circuit Régional doit déclarer, avant le début de l'étape, le couple participant au Circuit Régional. A défaut, le plus mauvais résultat sera pris en compte. Cette déclaration peut être faite par e-mail au CRE avant le vendredi précédant l'épreuve, à midi.

5 - Gestion des résultats et attribution des points

A. Répartition de la dotation réglementaire des épreuves

La répartition réglementaire s'applique pour l'ensemble des épreuves Circuit Régional (1 prix pour 3 partants).

B. Epreuves

Chaque étape proposera les épreuves qu'elle souhaite parmi les indices proposés de l'Amateur 4 à l'Amateur Elite.

Les cavaliers sont libres de changer de niveau d'épreuve et de monture d'une étape à l'autre.

C. Répartition des points

A chaque étape, des points sont attribués aux cavaliers d'après leur classement dans les épreuves labellisées selon le tableau ci-dessous :

Epreuves Amateur	
1er	10 pts
2ème	9 pts
3ème	8 pts
4ème	7 pts
5ème	6 pts
6ème	5 pts
7ème	4 pts
8ème	3 pts
Epreuve Terminée	2 pts
Éliminé ou Abandon	0 pt

Points Bonus :

- 2 points bonus sont ajoutés aux points de base acquis par les cavaliers participant sur le niveau Amateur Elite



Circuit Régional CCE Pays de la Loire Règlement 2026

Les points sont ensuite attribués à chaque Ecurie de la façon suivante :

- ▶ C'est l'équipier qui bénéficie du plus grand nombre de points qui génère les points de base pour l'Ecurie ;
- ▶ Si le 2ème coéquipier termine une épreuve sur l'étape, il rapporte 2 points à l'Ecurie ; s'il ne le termine aucune épreuve, il ne rapporte aucun point
- ▶ Si aucun coéquipier ne termine d'épreuve mais que 1 cavalier au moins a pris le départ sur 1 épreuve Circuit Régional de l'étape, l'équipe reçoit 1 point de participation pour l'étape.

Les résultats par étape sont gérés par le CRE. Ils sont publiés sur le site Internet du Circuit Régional dans les 72h suivant la fin de l'étape, et les cavaliers disposent ensuite de 7 jours pour effectuer une réclamation par mail auprès du CRE. Au-delà de ce délai, les points attribués aux écuries pour l'étape ne pourront plus être modifiés.

En cas de disqualification du cavalier ou du cheval, les points gagnés par l'Ecurie ne sont pas attribués.

D . Remises des Prix du Circuit Régional

Les écuries seront récompensées en plaques, flots et lots pour le classement final du Circuit Régional. La Remise des Prix aura lieu lors de la Soirée Festive du CRE Pays de la Loire.

E. Classement final

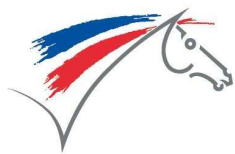
Pour prétendre figurer au classement général, une Ecurie devra avoir participé à au moins 3 étapes et ses équipiers doivent avoir participé au moins à 2 étapes chacun (sauf justificatif médical du cavalier en cours de saison).

Le classement final est le cumul des 4 meilleurs résultats acquis par l'équipe au cours des 8 étapes.

Un stage CCE de 2 jours avec un cavalier International CCE, au Parc départemental de l'Isle Briand au Lion d'Angers sera offert aux 5 meilleures équipes du classement final du Circuit Régional (Date à définir).

La présence à la remise des prix est obligatoire pour recevoir les lots.

En cas d'ex-æquo aux 3 premières places de ce classement général, les écuries seront départagées d'après le nombre décroissant de participations des coéquipiers sur le circuit Circuit Régional CCE 2026 : le classement des ex-æquo se fera alors du plus grand nombre de participations au plus faible. En cas de nouvel ex æquo les récompenses prévues seront divisées par le nombre d'ex æquo.



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Circuit Régional CCE Pays de la Loire Règlement 2026

6 - Règlement et droit à l'image

Pour la promotion du Circuit Régional, le fait de déclarer son inscription au titre d'Ecurie autorise expressément le CRE à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers de ladite Ecurie, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, notamment sur tout site Internet en ligne. Cette autorisation est accordée définitivement à compter des inscriptions auprès du CRE

L'inscription d'une Ecurie dans le Circuit Régional vaut acceptation du présent règlement.

7 - Calendrier du Circuit Régional CCE Pays de la Loire 2026

15 Février – Vernoil (49)

28 - 29 Mars – Saint Mars d'Outillé (72)

17 - 19 Avril – Le Mans (72)

3 Mai – St Sébastien sur Loire (44)

23 – 24 Mai – Chambrette (85)

30 - 31 Mai – Le Lion d'Angers (49) **Championnat Régional Am 1 & Elite**

20 – 21 Juin – Bazoges en Pareds (85)

21 Juin – Senonnes (49)

8 Août – Moutiers les Mauxfaits (85) (Derb 'Eventing)

3 - 4 Octobre – Vernoil (49)

28 - 29 Novembre – Saumur (49) **Championnat Régional Am 4, 3 & 2**

Inscriptions en ligne ici :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdxNle1Lds4p0PdpCZvmIJzBvCIiDn7TzyD_L7YXqKRRGcsrA/viewform?usp=publish-editor

